



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

FORMATION
GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

CURSUS EN ALTERNANCE

TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 5

INSCRIT AU RNCP 31677
ÉLIGIBLE AU CPF 287270

Public : Niveau Baccalauréat

Date : du 25 octobre 2023 au 31 juillet 2024

Format : Alternance en entreprise

Nombre de participants : 12 maximum

Tarif : Devis sur demande

Objectifs de la formation

- Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales
- Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

Certification visée

Titre professionnel de niveau 5 (BTS, DUT) gestionnaire comptable et fiscal. Aucune équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.

Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler aux emplois suivants en entreprise ou organisations relevant du secteur marchand, des services, voire du secteur non marchand, ou cabinets d'expertise-comptable, réalisant pour leur client la tenue ou la révision de la comptabilité : Agent comptable, Chef comptable, Collaborateur en cabinet comptable, Comptable général, Gestionnaire comptable et fiscal, Responsable comptable et financier.

Une poursuite d'études est envisageable si vous souhaitez vous spécialiser (TP Gestionnaire de Paie) ou renforcer votre profil (Bachelor Responsable administratif et financier).

Contenu de la formation

La formation est élaborée selon le référentiel du ministère du Travail. Le titre professionnel est composé de trois activités types, chaque activité type correspond à un bloc de compétences dénommé certificat de compétences professionnelles (CCP) qui comporte les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.

- Alternance en entreprise
- Période d'intégration
- CCP 1 : Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
 - Module 1 : Réaliser l'arrêté des comptes
 - Module 2 : Réviser et présenter les comptes annuels
- CCP 2 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales
 - Module 3 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
 - Module 4 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles
- CCP 3 : Mettre en oeuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise
 - Module 5 : Analyser les états de synthèse
 - Module 6 : Etablir des prévisions financières
- Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel
- Sessions d'évaluations en cours de formation
- Examen final du titre professionnel en centre de formation

Durée totale maximale : 644 heures en centre de formation. Durées indicatives et ajustables selon profil.

Public et prérequis

Ce parcours de formation s'adresse aux jeunes ayant au maximum 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour) ou sans limite d'âge aux apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, aux travailleurs handicapés, aux personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Niveau 4 (BAC ou équivalent).

Bon niveau en français et mathématiques, et de bonnes notions en bureautique.

Disposer d'un ordinateur portable et des logiciels de bureautique.

Modalités pédagogiques

Formation présentielle avec parcours personnalisable. Cours collectifs avec alternance d'apports théoriques et de mises en pratique avec études de cas de situations professionnelles. Certains modules de formation pourront être organisés en distanciel. Accès sécurisé à un extranet de formation contenant l'ensemble des supports et ressources pédagogiques, documents administratifs, et questionnaires de satisfaction.

Rythme de l'alternance

Alternance au rythme de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise.

Modalités d'évaluation et de certification

Évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation professionnelle écrite et oral d'entretien avec un jury professionnel.

Délivrance du titre professionnel par la DREETS (ministère de l'emploi) sur décision du jury d'examen. Possibilité de valider un/des blocs de compétences. En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des modules obtenus est de la durée de validité du Titre.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.

Tests de positionnement et entretien individuel de motivation sur rendez-vous. Dossier de candidature.

Le délai d'accès varie selon les modalités de financement choisies. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Réfèrent handicap** : Nadège Levis

Financement

Devis sur demande.

Effectifs : De 6 à 12 personnes maximum.

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ aifcp13@gmail.com

